

RENCONTRE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES DU 2 AVRIL 2003
ÉTUDE SUR LES TAUX D'HOSPITALISATIONS EN SANTÉ RESPIRATOIRE

SOMMAIRE

MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION :

M. Jacques Moulins, directeur Environnement, santé et sécurité (Affinerie CCR, Noranda) souhaite la bienvenue et parle de l'entreprise, dont la poursuite de ses engagements en matière de santé, sécurité et environnement. Il mentionne également que Noranda a mis en place des comités « citoyens/entreprise » dans toutes les régions où elle a des installations.

M. André Brunelle rappelle l'objectif d'information de cette rencontre spéciale et passe la parole au Dr Louis Drouin, chef du service de la santé au travail et environnementale (Direction de la santé publique, Montréal-Centre).

**OBJET : Présentations de la Direction de la santé publique et
de la Direction de l'environnement de la Ville de Montréal**

En préambule, le Dr L. Drouin indique que l'étude fait suite à une recommandation du BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, projet Interquisa) en juin 2001.

En résumé, voici ce qui découle de ces présentations de même que des conclusions sur le suivi :

- Les résultats préliminaires ont permis de confirmer qu'il y a un excès d'hospitalisations pour des diagnostics en santé respiratoire (jeunes enfants de 4 ans et moins, et personnes âgées de 60 ans et plus) dans l'est de l'île de Montréal.
- Selon le Dr Kosatsky, il n'y a pour le moment rien de frappant qui puisse expliquer cette tendance, d'autant plus que des études similaires à travers le monde, n'ont pas donné jusqu'à présent de résultats probants. La DSP entend donc raffiner l'étude, en collaboration avec diverses instances.
- L'apport du Service de l'environnement de la Ville de Montréal permettra de mieux caractériser l'ensemble des sources d'émissions atmosphériques (différentes industries du secteur, transport, pollen dont l'herbe à poux, chauffage au bois).
- L'AIEM continuera de collaborer en mettant à la disposition les données de son réseau d'échantillonnage de l'air et le bilan des émissions atmosphériques des établissements industriels membres.

- La qualité de l'air intérieur sera également prise en compte, de même que les sources « comportementales » tel le tabagisme et le chauffage au bois.
- Le CLSC contribuera par son expertise et ses connaissances en santé communautaire, en lien avec d'autres initiatives comme le centre d'abandon du tabac, le projet de centre d'enseignement sur l'asthme, etc.
- Le CLSC, à titre d'intervenant de première ligne en santé communautaire, assumera la coordination du comité de suivi, dont la composition est à définir. Le CLSC Mercier-Est/Anjou serait invité à s'y joindre. Le mandat du comité comprendrait entre autres l'appropriation par le milieu du plan de travail de la DSP, le suivi des diverses étapes de l'étude ainsi que l'orientation de l'approche d'information.
- L'étude nécessitera, selon la DSP, encore deux ans de travail. Le rapport de la DSP sur les résultats préliminaires devrait être disponible d'ici un mois environ.

LES PRINCIPAUX QUESTIONNEMENTS ET COMMENTAIRES SOULEVÉS TOUCHENT LES SUJETS SUIVANTS :

- La qualité de l'air intérieur
- Les divers groupes d'âges (habitudes de vie, etc.)
- L'exposition aux contaminants et la santé
- Les ressources requises pour l'étude
- Les sources d'émissions atmosphériques
- La qualité de l'air extérieur
- La collaboration potentielle de la communauté et autres
- La sensibilisation
- Les priorités de santé publique
- Les industries
- La situation, ailleurs
- Le taux d'hospitalisations pour maladies respiratoires
- La publication de l'étude
- Le comité de suivi de l'étude
- La couverture média